

Amiante au CHU : l'utilisation des "mono brosses" suspendue

Dans une *"note de service"* diffusée il y a quelques jours, et que nous nous sommes procurée, la direction du CHU de Caen ordonne *"la suspension, jusqu'à nouvel ordre, de l'utilisation des mono brosses"* ; des machines professionnelles pour *"décaper, polir et laver les sols"* de l'hôpital. *"Un remplacement des disques rouges potentiellement abrasifs est en cours"*, indique ainsi au personnel le directeur général adjoint.

Au cœur d'une enquête pour *"mise en danger de la vie de ses salariés"*, le CHU de Caen, l'hôpital le plus amianté de France réagit, quelques jours après une énième alerte de l'association *"Amiante et sécurité"*, sur l'usage de ces *"mono brosses dans les chambres des patients notamment"* et sur un éventuel risque pour la santé de dispersion de fibres d'amiante.

"Des disques moins agressifs"

"La mono brosse ne doit être utilisée qu'avec des disques moins agressifs, qui sont en cours de distribution", annonce aujourd'hui la direction.

Lors d'une conférence de presse sur cet épineux dossier de l'amiante, fin avril, le directeur général du CHU, Angel Piquemal, avait assuré *"maîtriser le risque"*. Le désamiantage de la tour universitaire de 23 étages a déjà coûté 7,5 millions d'euros.

En dehors des locaux techniques, l'amiante est partout, sols, murs, plafonds, via des enduits, mais elle n'est *"pas dangereuse tant qu'on n'y touche pas"*, avait-il insisté. La direction a recensé 32 maladies professionnelles liées à l'amiante au CHU, dont trois cancers.

Briac TRÉBERT

